

Pour faire face à la crise de l'eau, le Comité de bassin adopte un plan d'investissement sur 10 ans devant limiter de 2/3 le déficit de 1,2 milliard de m³ annoncé pour 2050

Le Comité de bassin réuni en assemblée plénière le 8 décembre, est revenu sur les conséquences de la sécheresse qui a frappé le Grand Sud-Ouest cet été et une partie de l'automne. La gestion collective de cette crise et la coordination entre les services de l'État et les collectivités a permis d'assurer la continuité du service d'eau potable, mais les effets de la sécheresse sur les milieux et la vie aquatique ont été majeurs. Les retours d'expérience des organismes et opérateurs de l'État ainsi que des instances de bassin convergent vers des actions concrètes qui pourront être mises en œuvre dès 2023 sur les sujets de communication, de la gouvernance, de priorisation des usages et de consolidation du soutien d'étiage. La mobilisation des collectivités face à ces crises est au cœur des décisions du Comité de bassin pour anticiper l'étiage 2023 dans des conditions qui ne seront pas forcément aussi favorables qu'en 2022, où les réserves d'eau étaient pleines.

Accélérer les investissements pour réduire le déficit d'eau annoncé pour 2050

Le Comité de bassin a validé un plan d'action de court, moyen et long terme qui répond aux enseignements de la crise de cet été et engage le bassin dans l'adaptation au changement climatique, en réponse à l'exercice de planification écologique mené par le gouvernement.

La planification opérée par le bassin Adour-Garonne s'appuie sur les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB). Elle permettra de réaliser les investissements nécessaires pour conjuguer les besoins des milieux et des usages, sur la base d'un plan d'investissement **sur 10 ans** devant garantir **850 millions de m³**, permettant ainsi de combler **2/3 du déficit attendu pour 2050**.

Ce plan d'actions nécessitera des **moyens financiers de l'agence de l'eau relevés de 30%**, et estimés entre **60 et 80 millions d'euros supplémentaires par an**.

Soutenir financièrement les sous-bassins afin d'accélérer les investissements de court terme

Sur les années 2023 – 2024, ce sont **120 millions d'euros de travaux qui vont être engagés sur les sous-bassins (Adour, Charente, Dordogne, Garonne, Gironde, Lot, Tarn-Aveyron ainsi que les Nappes Profondes)** pour limiter les impacts et adapter les territoires aux changements climatiques.

Ces travaux reposent sur un mix de solutions : réutilisation de l'eau, recharge des nappes, développement des zones humides, évolution des systèmes agricoles, optimisation des retenues existantes et création de nouvelles réserves liées à des projets de transition agroécologique.

Pour **Alain Rousset**, Président du Comité de bassin Adour-Garonne : *« C'est en investissant massivement pendant les 10 prochaines années que nous réussirons l'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne qui a montré cet été toute sa vulnérabilité à la crise de l'eau. Dans le cadre de sa contribution à la planification écologique, je sollicite un **rendez-vous avec la Première ministre**, en présence du Préfet de bassin Étienne Guyot, afin de mobiliser les moyens nécessaires à une nécessaire **solidarité nationale pour financer les investissements sur le bassin Adour Garonne.** »*

Pour **Étienne Guyot**, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, *"Je souhaite que les enseignements issus de ces retours d'expérience amènent à des actions les plus concrètes possibles avec une mise en œuvre rapide afin d'anticiper l'étiage 2023 qui pourrait s'avérer difficile si les réserves d'eau ne se reconstituaient pas. Par ailleurs, il me semble indispensable que nous établissions, avec l'ensemble des acteurs, des scénarii de gestion en fonction des volumes d'eau dont nous disposerons sur le bassin en 2023. Cela nous permettra d'établir une stratégie préalable de gestion de crise et de sécuriser les usages prioritaires."*

Contact presse :

Agence de l'eau Adour-Garonne

Catherine Belaval, catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr, 06 08 73 64 03